

**Après la chute du Gouvernement Guy Mollet, SOCIALISTES ET INDEPENDANTS ET PAYSANS S'ENTENDENT SUR LE SUCCESSEUR, BOURGES-MAUNOURY, CONTRE LE MRP  
21mai-12 juin 1957.**

Sous la Quatrième République, la droite modérée et la gauche socialiste ont au moins un objectif commun : affaiblir le MRP, « accident de l'histoire » à leur avis, jusqu'à parvenir à le faire disparaître. Electoralement, il a pénétré profondément dans leurs domaines traditionnels en attirant à lui beaucoup d'électeurs et d'électorales de formation chrétienne à la fois dans la classe moyenne et dans la classe populaire.

Ils y réussissent, eux et quelques autres : le MRP, né en 1944, s'efface en 1965.

Leur tactique consiste à rendre impossible la formation d'une majorité de gouvernement stable en empêchant le MRP d'en prendre la tête, au profit tantôt d'un modéré tantôt d'un socialiste ou d'un radical, qui est toujours à double face.

Leur succès, cependant, à la longue, dépasse leurs calculs : l'absence d'une majorité de gouvernement est la cause principale de l'affaiblissement de la Quatrième République. Et la sanction qui les frappe eux-mêmes, finalement, est très dure : dès les débuts de la Cinquième République, leur influence diminue considérablement, au profit d'un nouveau grand parti gaulliste et du Parti communiste.

Leur remontée vers le pouvoir sera très lente : le modéré Giscard d'Estaing sera élu président de la République en 1974, seize ans après le choc de 1958, et Mitterrand lui succèdera en 1981, vingt-trois ans après cet événement.

Le déroulement des crises ministérielles sous la Quatrième République fait apparaître les jeux conjugués de cette droite et de cette gauche et l'exemple le plus éclairant de cette tactique est celui de la crise qui dura du 21 mai au 12 juin 1957 entre Guy Mollet et Maurice Bourges-Maunoury.

C'est pourquoi, nous publions dans ce bulletin – 51 ans après l'événement- et en plus des procès-verbaux des réunions du Groupe MRP tenues durant cette période (notre rubrique « Histoire secrète des députés MRP »), le texte intégral qu'a consacré à cette crise le Rapport d'activité du Groupe MRP distribué au Congrès national du MRP à Saint-Malo en mai 1958.

Il ne s'agit pas d'une vision personnelle que j'aurais intérêt – je ne sais pas quel intérêt, d'ailleurs-, à présenter comme un fruit mûri par le temps, mais d'un commentaire écrit à l'époque, sous le contrôle du président du Groupe, Robert Lecourt.

**Jacques Parini**

Au mois de mai 1957, les groupes qui sont associés depuis le début de la législature dans le gouvernement de M. Guy Mollet éprouvent une lassitude grandissante.

Certes, par discipline, les députés socialistes n'ont pas cessé d'approuver, dans les scrutins, la politique gouvernementale. Toutefois, la tendance minoritaire de la SFIO s'exprime de plus en plus nettement et la tendance majoritaire s'en inquiète, dans la perspective du prochain congrès national du parti, prévu pour la fin du mois de juin. Et dans les autres groupes représentés au gouvernement, l'hostilité n'a pas manqué de se manifester depuis longtemps. C'est ainsi qu'à l'issue du dernier débat de politique générale, le 28 mars, le groupe radical valoisien (45 députés, 13 ministres) a porté au gouvernement 21 suffrages favorables et 13 hostiles ; le groupe UDSR-RDA (20 députés, 2 ministres), 10 suffrages favorables ; les républicains sociaux (21 députés, 2 ministres) 11 suffrages favorables et 1 hostile.

**Les causes de la crise**

On peut aisément déceler les raisons de cette lassitude.

En Algérie, la solution facile qui avait fait l'objet de certaines promesses électorales s'est révélée illusoire.

La situation diplomatique subit encore les effets des erreurs commises en 1954 et en 1956. En créant le doute sur la résolution de la France de faire l'unité européenne, un mois après un accord précipité avec le bloc soviétique à Genève, puis en prenant isolément certaines initiatives diplomatiques, aussi spectaculaires qu'inefficaces, à l'égard du bloc des pays « neutres », les hommes chargés de la responsabilité du pouvoir à ces deux époques ont mis en cause la solidarité des alliés atlantiques. C'est après ces faits que les Etats-Unis ont élaboré, unilatéralement, à l'égard des pays arabes, une politique qu'ils croient habile, mais qui est sûrement défavorable aux intérêts français. On s'en est aperçu, un peu tard, au moment de l'intervention dans le canal de Suez, qui s'est terminée par un échec en raison d'une mauvaise estimation, par le gouvernement, de la situation internationale.

Dans le domaine financier, le gouvernement, qui a vécu sur les réserves laissées par son prédécesseur, n'a pas su prévenir une crise financière et économique d'une gravité exceptionnelle : épuisement de la trésorerie, déficit en devises hausse des prix. L'effort de construction est ralenti. L'agriculture est en crise.

Les 150 milliards de recettes fiscales supplémentaires que le Ministre des Affaires économiques et financières juge nécessaires pour rétablir l'équilibre financier, pourraient être obtenus par des décrets majorant des taxes et des tarifs. Or, bien qu'elle soit consciente des obstacles parlementaires auxquels se heurterait une initiative législative sur ce sujet - en raison surtout de l'attitude des groupes qui lui sont associés dans le gouvernement - la SFIO préfère que M. Paul Ramadier dépose à la rentrée parlementaire du 14 mai un projet de loi créant 98 milliards d'impôts nouveaux, destiné à compléter des décrets qui doivent majorer des taxes et des tarifs à concurrence de 50 milliards.

A l'Assemblée nationale, les 17 et 18 mai, le Ministre engage des conversations avec les groupes et envisage des concessions. Mais les exigences du groupe socialiste l'empêchent de faire de nouvelles propositions. Et le Président du Conseil doit poser la question de confiance pour l'adoption de son projet.

Bref, la SFIO, qui ne veut pas assumer les échéances de sa gestion gouvernementale, joue elle-même l'ouverture de la crise.

Le Groupe MRP, qui a libéré le gouvernement de l'arbitrage communiste (ce qui est fondamental pour l'Algérie), obtenu une relance de la politique d'union européenne et l'abandon des initiatives improvisées sur le plan international, imposé de profondes réformes dans les territoires d'outre-mer -en faisant échouer les demi-mesures du projet Defferre), convaincu le gouvernement de la nécessité d'un reversement de sa politique financière (le projet de redressement prévoit 250 milliards d'économies dans le cadre de l'exercice 1957), estime qu'il peut voter la confiance contre l'assurance du Président du Conseil de définir désormais un programme en accord avec les groupes qui le soutiennent.

Chez les radicaux valoisien, la minorité hostile au gouvernement se rend compte que le projet fiscal lui fournit une occasion de pousser à fond son offensive au sein du groupe. Les radicaux valoisien, quelle que soit leur tendance, ne sont pas disposés en effet à sauver M. Guy Mollet sur ce terrain. Ils sont fidèles à leur tactique qui consiste à se trouver à la fois au pouvoir et dans l'opposition.

Les Indépendants et Paysans sont partagés entre le désir de condamner M. Ramadier et le souci de sauver M. Lacoste. Leurs dirigeants ne sont pas favorables à l'ouverture d'une crise. Ils espèrent que le discours de M. Guy Mollet, avant le scrutin, ralliera les hésitants au moins à l'abstention.

Mais M. Guy Mollet a fait son choix. Le 21 mai, avant le scrutin de confiance, il abandonne son rôle de chef du gouvernement et il parle en Secrétaire Général de la SFIO, citant en exemple le document remis à tout nouvel adhérent du parti socialiste.

En majorité, les Indépendants et Paysans décident alors de refuser la confiance.

La tâche des radicaux valoisien s'en trouve facilitée : ils décident la discipline ... dans l'abstention.

Les conditions de la crise sont ainsi réunies.

### **Les conditions de la crise**

Le projet financier est rejeté par 250 voix contre 213, dans un scrutin personnel.

Bien qu'en vertu de la Constitution la confiance ne soit pas refusée - la majorité absolue des voix n'étant pas atteinte - M. Guy Mollet offre la démission de son gouvernement au Président de la République.

Dans les groupes représentés au gouvernement :

- sur les 100 socialistes, 92 ont voté pour
- sur les 45 radicaux-valoisien, 12 (dont 8 ministres) ont voté pour, 1 a voté contre
- sur les 20 UDSR-RDA, 8 (dont 2 ministres) ont voté pour, 2 contre
- sur les 21 républicain sociaux, 12 (dont 2 ministres) ont voté pour, 2 contre.

Ainsi, dans les 3 groupes que M. Guy Mollet s'était choisis comme alliés exclusifs au moment de la formation de son gouvernement et qui comptent ensemble 86 députés, il y a eu 32 suffrages favorables et 5 hostiles. C'est la confirmation de l'échec total du « Front Républicain », annoncé par le MRP avant même les élections.

Dans les groupes qui soutiennent le gouvernement depuis sa formation, c'est-à-dire : le MRP, les radicaux du groupe Queuille-Morice (constitué depuis octobre 1956), le RGR, seul ce dernier a fait en partie défection : 4 suffrages favorables seulement, pour 13 députés.

Chez les Indépendants et Paysans, qui n'ont pas voté la confiance au gouvernement lors de sa présentation à l'Assemblée Nationale, mais qui l'ont soutenu ou laissé vivre par leur abstention dans les grands scrutins, on trouve 1 voix pour et 52 voix contre.

Les responsabilités de l'ouverture de cette première crise de la législature sont donc assumées par :

- la SFIO, en raison de son intransigeance
- les radicaux, l'UDSR-RDA et les républicain sociaux, c'est-à-dire les trois groupes associés à la SFIO, par suite de leur refus d'apporter un appui important au gouvernement
- les Indépendants et Paysans, qui ont retiré leur soutien au Cabinet.

### **La mission de M. Pleven et le refus de M. Pinay**

A la demande du Président de la République, M. René Pleven accepte, le 24 mai, de « rechercher quelles pourraient être les bases d'un accord entre les groupes susceptibles de composer une majorité gouvernementale ».

Le 26, M. Commin affirme au nom de la SFIO : « Ce qui compte avant tout pour nous, c'est le programme d'action du gouvernement ». Mais, le 29, il prend position : « « Nous estimons qu'il appartient à ceux qui ont renversé le gouvernement de M. Guy Mollet de formuler des propositions concrètes pour résoudre la crise. Vouloir procéder autrement serait déplacer les responsabilités ».

M. Pleven déclare alors à la presse : « La déclaration que vous venez d'entendre du groupe socialiste nous montre que, malgré mes efforts, le pont n'est pas encore construit entre les différents partis qui devraient former une majorité ».

Il rend compte de sa mission au Président de la République et décline l'offre qui lui est faite de former le gouvernement.

Appelé à son tour, par suite de l'attitude adoptée par la SFIO, M. Pinay refuse aussitôt. « La crise », dit-il, « ne modifie pas la composition de l'Assemblée Nationale, ni la répartition des forces numériques des différents groupes politiques ».

### **Le congrès MRP à Biarritz**

Dans la soirée du 29 mai, alors que le Parlement approuve une convention accordant à l'Etat une avance de 80 milliards pour assurer l'échéance de mai, le Président de la République demande au Président national du MRP de résoudre la crise.

Le 30 mai, Pierre Pflimlin se rend à Biarritz, où s'ouvre le treizième congrès national du MRP. Il entreprend ensuite, à Paris, le 31 mai, de consulter les représentants de toutes les formations républicaines et nationales.

Le congrès du MRP adopte le lendemain, 1<sup>er</sup> juin la motion de politique générale :

« Le Congrès

Proclame quel 'urgence dramatique des problèmes posés au pays commande aux partis républicain et nationaux de s'unir, en bannissant toute exclusive et toute controverse stérile.

Considère que les circonstances doivent conduire ces partis à constituer un gouvernement de majorité, capable de requérir du pays des sacrifices équitablement repartis et l'effort de rigueur et de discipline indispensable pour atteindre les objectifs du salut national :

- sauver l'Algérie française et bâtir une Algérie nouvelle
- sauver le franc, pour préserver les chances de progrès social
- réformer l'Etat.

Adresse au Président Pflimlin l'assurance de son entière confiance pour mener à bien la mission qui lui a été confiée ».

#### **Le plan d'urgence de Pierre Pflimlin**

Par lettre, Pierre Pflimlin propose à tous les partis républicains et nationaux de participer à son gouvernement et, avant d'élaborer un programme complet, il leur soumet un plan sur les questions qui présentent un caractère d'urgence ou qui ont donné lieu à controverse.

Outre un ensemble de mesures destinées au redressement financier, économique et social, ce plan définit une politique pour l'Algérie.

Ils 'agit d'intensifier l'effort entrepris pour briser la rébellion, d'obtenir la prorogation de la loi sur les pouvoirs spéciaux, de confirmer les principes de la déclaration gouvernementale du 9 janvier 1957, d'envisager des élections lorsque la liberté de choix des électeurs pourra être effectivement assurée, d'entreprendre, afin que la volonté française de construire une Algérie nouvelle ne soit pas paralysée par le FLN, une action politique ayant pour objet d'élaborer un statut provisoire qui sera mis en place progressivement en attendant que soient réalisées les conditions d'un règlement définitif.

D'autre part, le gouvernement demandera au Parlement d'adopter au mois de septembre, en session extraordinaire, une réforme de la Constitution renforçant l'autorité et la stabilité du pouvoir exécutif et créant, pour l'outre-mer, une structure nouvelle dans laquelle pourra s'insérer le statut futur de l'Algérie.

#### **Les conditions de la SFIO**

Le 3 juin, M. Guy Mollet demande au Conseil national de la SFIO de se prononcer en fonction, non pas de l'homme, ni de son appartenance politique, mais de son programme. Il propose que le programme socialiste devant servir de référence se limite à ce que le parti serait capable de réaliser en étant lui-même au pouvoir.

Par 2464 mandats contre 1071, le Conseil national adopte une motion d'après laquelle :

1° - la SFIO « est décidée à permettre l'investiture d'un chef de gouvernement dont les déclarations ne seraient pas en contradiction avec ses préoccupations essentielles » ;

2° - « la formule de gouvernement d'union nationale ou d'union des partis nationaux ne peut être retenue par le parti socialiste » ;

3° - « le parti ne pourrait accorder sa participation à un gouvernement dont le programme ne répondrait pas aux préoccupations affirmées dans la déclaration d'investiture du gouvernement précédent et où ne figureraient pas les mesures dont le gouvernement à direction socialiste entendait poursuivre la réalisation s'il n'avait pas été mis en minorité » ;

4° - « le parti n'accepte pas l'idée d'une pause sociale ».

Un texte annexe à cette motion est communiqué à Pierre Pflimlin. Il sera publié quelques jours plus tard dans Le Populaire Dimanche sous le titre : « Le programme minimum de participation. »

La presse parle plus volontiers du « catalogue de Puteaux ».

#### **Le catalogue de Puteaux**

La condamnation, par la SFIO, de l'idée d'une pause sociale, est équivoque.

Il est incontestable, en effet, que la gestion du gouvernement démissionnaire a réduit sensiblement le pouvoir d'achat des travailleurs. Le poste « alimentation » du budget mensuel familial, en particulier, est en hausse d'environ 30% au moment de la crise.

Aussi bien, il ne peut naturellement être question pour le Président national du MRP de poursuivre dans ce domaine la politique de son prédécesseur. Son intention est au contraire d'arrêter le mouvement de régression sociale, puis de revenir aux méthodes qui lui permirent, ainsi qu'à Paul Bacon, en 1955, alors qu'ils étaient respectivement ministre des Finances et ministre du Travail, de faire progresser nettement le niveau de vie, par des majorations importantes des salaires et des retraites dans la stabilité des prix.

Quant au catalogue de Puteaux, qui réclame une série de mesures d'ordre législatif et réglementaire, il est susceptible de mettre en difficulté moins Pierre Pflimlin que la SFIO elle-même...

Voici quelques exemples :

1° - « Le salaire garanti doit varier avec le coût de la vie », affirme le Conseil national de la SFIO.

C'est à quoi s'est opposé le gouvernement à direction socialiste, en manipulant l'indice des 213 articles.

2° - « Le salaire garanti doit varier avec le revenu national. »

Les gouvernements à participation MRP avaient posé et appliqué ce principe en 1954 et 1955. Le gouvernement Mollet l'a méconnu.

3° - « La mise en œuvre des mesures » prévue par le projet Gazier doit « commencer début 1958 ».

Le projet Gazier ne prévoyait pas la dette d'application de la réforme. A la commission du Travail, le 10 mai, c'est une majorité comprenant les commissaires MRP qui a fixé à trois mois le délai de mise en œuvre. Les commissaires socialistes se sont abstenus.

C'est le MRP qui a demandé à la Conférence des Présidents l'inscription du rapport à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

4° - Un projet de loi « posera le principe d'une augmentation des taux » des allocations familiales. « Sans attendre le vote de ce texte, certaines prestations pourraient être augmentées ».

Henri Ulrich a fait voter le 10 avril par la commission du Travail son rapport concluant à une majoration de 10% des allocations familiales, établi sur une proposition de loi de Fernand Bouxom et du groupe MRP, déposée le 7 novembre 1956. Les commissaires socialistes se sont abstenus. Le gouvernement Mollet s'est montré hostile à l'inscription de ce texte, demandée par le MRP, à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale.

5° - « Dans le secteur public, la procédure de conciliation élaborée par le Parlement lors de la discussion du projet de loi sur la médiation sera mise en vigueur sans attendre la promulgation de la loi ».

La procédure de médiation des conflits du travail portant sur les salaires n'a pas été introduite par un projet du gouvernement Mollet, mais par un décret de Paul Bacon, Ministre du Travail, le 6 mai 1955, dans les limites des pouvoirs spéciaux.

Le projet du gouvernement Mollet, voté en première lecture le 6 février 1957 sur un rapport de Francine Lefebvre, a pour but d'étendre cette procédure à tous les conflits du travail, quelle qu'en soit la nature.

Son application au secteur public est effectivement d'autant plus souhaitable que des grèves ont eu lieu par suite du refus des ministres du gouvernement Mollet (M. Thomas, Secrétaire d'Etat aux PTT, M. Pinton, Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics) de discuter avec les postiers et les cheminots.

6° - Les économies ne doivent porter « que sur les dépenses non essentielles à la vie nationale ».

Le programme de 250 milliards d'économies mis en œuvre par le gouvernement de M. Mollet concerne, à raison de 140 milliards, des opérations de reconstruction et d'équipement ; 9 milliards seulement sont retirés des 1000 milliards consacrés au fonctionnement des services administratifs.

7° - « Un projet de réforme fiscale sera déposé par le gouvernement, conforme au projet préparé par le gouvernement à direction socialiste ».

Après seize mois d'études, le gouvernement à direction socialiste s'est montré incapable de déposer ce projet.

#### **La SFIO à bout d'arguments.**

Le 4 juin, Pierre Pflimlin s'entretient avec M. Guy Mollet, puis avec la délégation de la SFIO, de la signification et de la portée politique des décisions du Conseil national.

Sans même qu'il soit besoin de rappeler la formule de M. Guy Mollet : « Tout le possible, mais rien que le possible », Pierre Pflimlin n'a pas de mal à convaincre les délégués que le catalogue de Puteaux ne peut constituer pour lui un obstacle.

Fidèle au programme du MRP, il a au contraire l'ambition d'aller bien au-delà de ces objectifs limités.

S'il devait former le gouvernement, il s'attacherait d'abord au redressement de la situation des devises, de la trésorerie et du budget. Les conséquences financières des projets sociaux devraient s'inscrire dans le cadre de cette politique.

Il prendrait sans tarder le risque de majorer le salaire minimum garanti, préférant procéder « à froid » à cette adaptation devenue nécessaire sur le plan social et rendue de toute façon inévitable à brève échéance.

Les délégués socialistes reconnaissent alors objectivement, dans la conversation, qu'ils ne peuvent obtenir mieux.

La SFIO se trouve ainsi devant un mur : elle ne veut pas dire oui, elle n'ose pas dire non.

Elle veut organiser une course de lenteur, dans l'espoir de décourager Pierre Pflimlin ou laisser d'autres partis prendre la responsabilité d'une rupture.

Mais, dans la journée du 4 juin, Pierre Pflimlin se trouve avoir obtenu l'accord des indépendants d'outre-mer, de l'UDSR, du RDA, des radicaux socialistes du groupe André Morice, du RGR, du groupe de la gauche démocratique du Conseil de la République, du groupe paysan. D'autre part, dans un communiqué, les radicaux valoisins déclarent « apprécier les efforts du président du conseil pressenti ».

Dans ces conditions, après une réunion -dans la soirée- du comité directeur et des groupes parlementaires, au cours de laquelle M. Guy Mollet se montre plus prudent que devant le conseil national, la délégation de la SFIO est chargée d'aller poser des questions à Pierre Pflimlin, notamment sur le projet Gazier, sur le projet Billères et le projet de loi-cadre agricole.

Sous réserve de quelques aménagements à ces textes -Pierre Pflimlin estime en particulier impossible de faire une loi-cadre agricole contre la volonté du monde paysan - l'accord semble facile à réaliser.

A l'issue de l'entretien qui se prolonge jusqu'à deux heures dans la nuit du 4 au 5 juin, M. Commin déclare :

« Dans l'état présent des négociations entre le président du conseil pressenti et les divers groupes politiques, et étant donné les incertitudes qui subsistent quant à l'accueil réservé aux propositions présentées par le parti socialiste, le comité directeur et les groupes parlementaires ne peuvent pas actuellement exprimer un préjugé favorable à la participation.

Par contre, soucieux d'assurer le fonctionnement des institutions républicaines, ils formulent dès maintenant un préjugé favorable à l'investiture d'un gouvernement présidé par M. Pflimlin. »

#### **Les Indépendants et Paysans ne prennent aucun engagement**

Le 4 juin, dans sa réponse à la lettre de Pierre Pflimlin, M. Duchet, au nom du centre national des Indépendants et Paysans, écrit, alors qu'il ne connaît pas encore ce que donnera l'entrevue entre Pierre Pflimlin et la délégation de la SFIO :

« Le comité directeur considère que le programme et les conditions que prétend imposer le parti socialiste ne permettent pas d'atteindre ces objectifs et ne sont pas à la mesure des périls ».

La délégation des Indépendants et Paysans, conduite par M. Pinay, est reçue dans l'après-midi du 4. Elle publie le communiqué suivant : « M. Pflimlin a annoncé à la délégation des Indépendants et Paysans que les socialistes venaient de lui confirmer l'exclusive lancée par eux contre notre formation.

La délégation a pris acte. Elle a fait des réserves sur la politique algérienne envisagée, politique que les Indépendants et les Paysans veulent plus cohérente et plus ferme que jamais.

D'autre part, M. Pflimlin a indiqué que les socialistes lui avaient présenté un cahier de revendications nouvelles dans lesquelles il ferait un choix, mais qui comportait des accroissements de dépenses ou qui était susceptible d'entraîner une élévation des prix français.

Au moment où l'Etat sans trésorerie et sans devises traverse une grave crise financière, **la délégation n'a pas cru pouvoir prendre l'engagement d'un soutien inconditionnel sans limite »**

#### **La SFIO refuse la participation**

Le 5 juin, le comité directeur et les groupes parlementaires de la SFIO délibèrent à nouveau au Palais-Bourbon, Pierre Pflimlin n'ayant pas voulu prendre sur lui la responsabilité de la rupture, comme l'espérait la direction du parti socialiste (on lui a fait savoir qu'il aurait dû comprendre à demi-mot la déclaration de M. Commin).

En fin de matinée, par 7 voix (dont celle de M. Guy Mollet, qui déclare se déterminer non pas comme député, mais comme Secrétaire Général de la SFIO) contre 22, les socialistes rejettent la participation.

Pierre Pflimlin informe alors le Président de la République qu'il se trouve dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Le lendemain matin, sous le titre « A l'usure », Georges Altman s'en prend à la SFIO, en ces termes, dans Franc-Tireur :

« ... Par ailleurs, nous hommes enclins ici à comprendre les soucis et les cas de conscience qui ont pesé sur les délibérations socialistes et sur la décision qui amena M. Pflimlin à renoncer, malgré une inlassable bonne volonté qui se manifesta par de substantielles concessions aux exigences de la SFIO. Tous les responsables socialistes d'ailleurs -les contre et les pour- savent qu'ils ne trouveront pas de sitôt un candidat aussi sincèrement disposé à les satisfaire et à tenter de gouverner ensemble, sur un plan social progressif, sur un plan algérien libéral et sur un plan européen constructif, en poursuivant la « trêve » sur les sujets de discorde tels que la question scolaire.

Laïcs comme son sommes et, parce que laïcs, plus tolérants que les cléricaux, nous pensons aujourd'hui encore plus qu'hier qu'il faudra pourtant bien en venir un jour - beaucoup plus qu'à une « union nationale » qui engloberait des ultras du colonialisme, des maniaques de l'injustice sociale, ou d'anciens « collabos » non repentis - à une possibilité d'accord entre les deux seuls grands partis organisés qui se réclament de la République, de la défense des libertés, de la lutte pour l'Europe unie... »

#### **Si Pierre Pflimlin avait dû former un gouvernement sans la participation des modérés ...**

Certains observateurs et hommes politiques affirment que Pierre Pflimlin, après les résolutions du Conseil national de la SFIO, a pratiquement accepté, contrairement aux objectifs du MRP, une union d'où les Indépendants et Paysans seraient exclus.

En vérité, Pierre Pflimlin n'avait pas à se déterminer en fonction d'une motion quelconque, votée pendant la durée de se entretiens, mais d'après l'ensemble des réponses qui lui étaient faites, dans une forme définitive, au terme de se consultations.

En outre, Pierre Pflimlin n'a jamais dissimulé à aucun de ses interlocuteurs que s'il devait envisager, malgré lui, de former un gouvernement auquel ne participeraient pas les Indépendants et Paysans, il renoncerait finalement à sa mission s'il n'obtenait pas :

1° - l'engagement des Indépendants et Paysans de votre son investiture ;

2° - l'engagement des Indépendants et Paysans de voter les mesures fiscales rendues nécessaires par la situation financière, dont il allait leur soumettre tous les détails ;

3° - un contrat de soutien solide, avec les Indépendants et Paysans, sur les grands problèmes d'intérêt national.

#### **M. Guy Mollet se récusé**

Compte tenu des circonstances dans lesquelles Pierre Pflimlin a dû renoncer à former le gouvernement, le Président de la République fait appel dans l'après-midi du 5 juin, à M. Guy Mollet, dont il n'a pas encore accepté la démission.

Mais le Secrétaire Général de la SFIO se récusé aussitôt et, dans une déclaration à la presse ; il dit notamment :

« J'ai rappelé au Président de la République que, lors du dernier débat, à la suite duquel mon gouvernement fut mis en minorité, j'avais expliqué que la politique que mon gouvernement poursuivait depuis seize mois formait un tout et que nous restions toujours disponibles pour appliquer cette politique comme un tout. Dans le même temps, je soulignais au Président de la République que force était de constater que l'Assemblée souveraine avait jugé qu'il n'était pas possible de poursuivre cette politique. Cette position de l'Assemblée souveraine était parfaitement légitime et nous n'en avions manifesté nulle amertume. En conséquence, une autre politique s'imposait donc ...

Dans la suite de l'entretien avec le Président de la République, en ma qualité de Président du Conseil encore en exercice, j'ai accepté de remplir dans une certaine mesure le rôle de conseiller. Aussi n'ai-je pas refusé de donner à M. René Coty mon avis quant à la personnalité politique qui pourrait être désignée pour avoir des chances de réussir à obtenir une majorité »

#### **M. Billères refuse, mais M. Bourges-Maunoury ne veut pas se dérober.**

C'est dans ces conditions que M. René Coty fait alors appel à M. Billères, Ministre de l'Education Nationale, qui refuse après une heure d'entretien et déclare aux journalistes :

« ... Le Président m'a demandé si j'accepterais d'essayer de former le gouvernement.

Je lui ai répondu que, nouveau venu en somme dans les conseils ministériels, je ne me jugeais pas le radical le plus qualifié pour tenter cette expérience. »

Manifestation de modestie ? Ou discipline à l'égard de ses amis radicaux du Sud-Ouest ? Ce n'est pas sur lui en tout cas que la Dépêche du Midi a parlé dès le début de la crise ...

C'est tout de M. Bourges-Maunoury de se rendre à l'Elysée. A 20 heures, il indique à la presse :

« Je ne crois pas qu'il soit possible pour moi de me dérober dès l'abord à la lourde mission dont le Président de la République a bien voulu me charger... »

#### **Les Indépendants et Paysans son satisfaits**

Dans la soirée, M. Roger Duchet, Secrétaire général du Centre national des Indépendants et Paysans, fait la déclaration suivante :

« Les Indépendants n'ont lancé d'exclusive contre personne. Tout au long de la crise ils n'ont eu que deux exigences : sauver la monnaie et sauver l'Algérie.

Le choix du Ministre de la Défense Nationale à l'Heure des dangers est symbolique. Il a protégé l'armée, ouvert des informations spectaculaires contre certains défaitistes. Devenu Président du Conseil, M. Bourges-Maunoury aura tous les pouvoirs pour mater la rébellion, rappeler à l'ordre la Tunisie et le Maroc, condamner la trahison sous toutes ses formes.

Les extravagances du catalogue socialiste de Puteaux sont incompatibles avec la défense du franc. Mais les socialistes, devant les dangers qui s'aggravent, ne peuvent pas se livrer plus longtemps à la démagogie. Ils peuvent peut-être maintenir les exclusives, mais ne peuvent pas multiplier les exigences.

M. Bourges-Maunoury doit réussir. Je souhaite qu'il fasse rapidement un cabinet de défense nationale et de défense du franc. »

#### **La SFIO accepte de participer sans conditions.**

Le 7 juin, le Comité directeur et les groupes parlementaires de la SFIO délibèrent.

Plusieurs orateurs font observer que le « catalogue du Puteaux valable pour tout président pressenti, n'a même pas été présenté à M. Bourges-Maunoury.

M. Commin leur réplique : « Il a pu le lire dans le Populaire-Dimanche ». Et M. Guy Mollet invite cette fois ses amis à se déterminer en fonction de l'homme qui « a suffisamment démontré sa solidarité avec le gouvernement à direction socialiste, allant jusqu'à entrer en conflit avec son propre parti. »

« Si vous dites encore non », ajoute M. Guy Mollet », vous préparez sûrement le retour d'un gouvernement dirigé par nous, dont vous ne voulez pas ».

Par 51 voix contre 33, les socialistes votent alors une résolution dans laquelle ils « considèrent que les conversations que la délégation socialiste a eues avec M. Bourghès-Mounoury permettent la poursuite des négociations engagées et émettent en conséquence un préjugé favorable à la participation au gouvernement que le président pressenti se propose de constituer ».

Que peut-on déduire, dès ce moment de la crise, des attitudes de la SFIO ?

1° Elle refuse de garder la direction du pouvoir, afin de ne pas assumer les échéances de sa gestion gouvernementale de seize mois.

2° Elle ne veut pas que le prochain gouvernement -qui ne sera donc pas à direction socialiste - puisse apparaître, par rapport à celui de M. Guy Mollet, comme plus favorable au progrès social et à une politique à la fois énergique et libérale en Algérie.

3° Elle préfère un chef de gouvernement fidèle à la « laïcité », même s'il se classe parmi les « conservateurs ».

Cela ne paraît guère contestable, en tout cas, à l'ensemble de la presse.

Dans le Franc-tireur du 8 juin, Bernard Lefort ne cache pas sa surprise :

« Ce miracle - le mot n'est pas trop fort - est dû aux socialistes, qui ont décidé soudain, hier, d'accorder au député de la Haute-Garonne leur participation, sans lui poser de conditions.

Pour ceux qui en étaient restés au « catalogue » social de Puteaux, la surprise a été grande ».

Pierre Sainderichin écrit dans Sud-Ouest du 8 juin :

« Le fameux programme de Puteaux - dont l'application devait être pourtant la condition de toute participation socialiste s'est littéralement volatilisé.

L'attitude de la SFIO est presque un coup de théâtre.

Elle consacre en tout cas un singulier revirement. »

Dans La Croix du 9 juin, Pierre Limagne revient longuement sur « le problème » de la SFIO, sous le titre « Sectarisme rétrograde » :

A M. Pflimlin, on avait fait accepter un programme social plutôt majoré, par rapport à celui que n'avait pas réussi à faire aboutir M. Guy Mollet, mais on se contenta de lui offrir un soutien qu'on savait insuffisant pour permettre la constitution d'un Cabinet sérieux.

Vint la réunion de vendredi. Le leitmotiv de la majorité des membres socialistes de l'Assemblée Nationale y fut, en résumé, celui-ci :

Sans doute, M. Pflimlin, lui, ne nous proposait pas une politique réactionnaire. Sans doute, il avait chance de sauver l'Algérie. Mais il appartient à un parti réputé « clérical ». Impossible de collaborer avec lui. Tandis que nos sections ne nous reprocherons jamais de collaborer avec un valoisien, surtout membre du fameux « Sud-Ouest ». C'est une question de sentiment » (sic).

Du coup, la situation se trouvait modifiée du tout au tout. La SFIO dit toujours « programme d'abord », elle avait donc proposé un programme minimum elle déclara comme exigible de quelque premier que ce soit. Vendredi, en un instant, elle oublia ses précédentes exigences. »

Dans L'Express du 14 juin, Maurice Duverger, estimant qu'à l'intérieur de son parti M. Guy Mollet veut donner un coup de barre à gauche, écrit :

« Le ministère Bourges semble destiné à faciliter l'opération, en servant de « repoussoir » en quelque sorte : après lui, un nouveau gouvernement Mollet pourrait prendre une allure libérale. »

Dans le même journal, J.M. Domenach donne un jugement sur le choix de la SFIO :

« La participation qu'il avait refusée à M. Pflimlin, le Comité directeur du parti socialiste l'a accordée à M. Bourghès-Maunoury. C'est là, sans aucun doute, l'acte décisif de cette crise, l'indignité capitale. Au milieu des ruses de couloir et des zizanies parlementaires, cet acte est le seul qui soit positivement clair il consacre une déchéance, il appelle un reclassement. »

#### **Le MRP refuse sa participation**

Au moment où M. Bourghès-Maunoury sollicite la participation du MRP, son programme gouvernemental est pratiquement inexistant. Cela est si manifeste que la SFIO n'a même pas eu à en délibérer avant de prendre sa décision.

Les idées exposées par le président pressenti aux diverses délégations présentent de graves insuffisances, au sujet de l'Algérie, des problèmes sociaux, de la réforme de l'Etat. Il se propose, en revanche, de soumettre à l'Assemblée Nationale, en priorité, avant les vacances parlementaires, le principe d'une réforme électorale ...

La formule gouvernementale envisagée n'est pas plus satisfaisante.

Certes, l'échec de Pierre Pflimlin tend à le prouver, un gouvernement de majorité est sans doute irréalisable dans les circonstances actuelles.

Certes, un gouvernement d'autorité, assuré de pouvoir franchir les obstacles facilement prévisibles et durer suffisamment pour réaliser son programme, n'est pas obligatoirement, dans tous les cas, un gouvernement établi sur de larges assises parlementaires. On peut même imaginer un gouvernement « étroit et fort », opposé à un gouvernement « large et faible ».

Toutefois, un gouvernement fort suppose, compte tenu de la composition de l'Assemblée Nationale, que toutes les grandes formations politiques nationales - en particulier celles qui sont responsables de la gestion des 16 derniers mois - acceptent de s'engager à son égard sans réticence ni arrière-pensée.

C'est une telle formule d'ailleurs que Pierre Pflimlin avait

Mais le gouvernement que se propose de constituer M. Bourgès-Maunoury apparaît du fait même de l'attitude de ceux qui président à sa formation - même si le MRP accepte de participer - comme un gouvernement de transition, destiné seulement à supporter les échéances du prédécesseur.

C'est pourquoi la Commission exécutive et les groupes parlementaires du MRP décident, le 8 juin, de refuser la participation.

Ce refus doit témoigner devant l'opinion parlementaire et devant l'opinion publique que l'union et l'engagement des grandes formations politiques nationales dans une entreprise commune restent à la base du redressement national.

**Le MRP refuse de voter l'investiture.**

M. Bourgès-Maunoury présente son gouvernement et son programme à l'Assemblée Nationale, le 12 juin.

C'est la formule de minorité et de faiblesse la plus regrettable que l'on puisse imaginer.

A part un nouveau recours à la Banque de France pour faire face à la crise de trésorerie et un prélèvement sur le stock d'or pour éviter l'arrêt des importations, il ne propose aucun plan de redressement financier et, en conséquence, n'offre aucune perspective de redressement dans le domaine social.

La composition du gouvernement laisse craindre qu'en Algérie la fermeté n'ait la priorité sur les réformes, alors que le MRP réclame à la fois une grande fermeté et des réformes hardies pour faire de l'Algérie une Algérie à la fois française et nouvelle.

La « Majorité » gouvernementale, enfin, apparaît à la fois fort peu « engagée » à l'égard du gouvernement et fort peu homogène.

C'est ainsi que la SFIO ne se résigne à voter la confiance, dans son assemblée des groupes parlementaires et du comité directeur, que par 68 voix et 43 abstentions (dont 38 députés).

Au groupe radical valoisien - celui du Président du Conseil - 11 députés se préparent à voter contre la confiance au gouvernement.

Les divisions de la « majorité » vont apparaître d'ailleurs nettement en séance publique, au moment des explications de vote. D'une part, M. Bergasse (IPAS) et M. Paquet (paysan), d'autre part M. Verdier (SFIO) vont en effet se lancer des invectives, montrant qu'ils apportent leur confiance pour des motifs opposés, en vue d'objectifs contradictoires.

C'est dans ces conditions que le MRP décide de s'abstenir dans le scrutin de confiance.

En son nom Joseph Fontanet déclare à la tribune :

« Dès l'ouverture d'une crise qu'il n'a pas voulue, le groupe du Mouvement Républicain Populaire s'est prononcé pour la constitution d'un gouvernement d'union. Il a demandé que tous les partis républicains nationaux associent leurs efforts en s'engageant pleinement dans une politique commune, par leur participation à une même équipe ministérielle.

Il l'a fait, non pour des raisons de doctrine, mais parce que, en face des graves périls qui menacent l'Algérie et la monnaie, il a considéré que seule cette formule pouvait doter le gouvernement de la France et l'autorité et de la certitude de durée indispensables à la mise en œuvre des solutions requises.

Nous constatons avec regret que cette union n'a pas pu se faire.

Le gouvernement que vous avez voulu constituer, M. Le Président du Conseil désigné, était, dès l'origine, un gouvernement de minorité.

Conformément à l'avertissement que vous avons lancé au début de la crise, nous avons donc refusé d'y participer.

Cette décision, M. le Président du Conseil désigné, ne vise pas votre personne. Nous rendons hommage au courage qui vous caractérise et dont vous aviez déjà donné la mesure dans la Résistance. Elle signifie simplement que nous ne pouvons cautionner une formule gouvernementale qui, à notre avis, ne répond pas aux exigences de l'heure.

Par la suite, notre groupe ne se dérobera pas devant ses responsabilités lorsqu'il s'agira de faire face aux tâches nationales.

Il en sera ainsi pour l'Algérie, où devra être intensifiée la lutte contre le terrorisme et l'assassinat, mais où devra également, d'une façon non équivoque, être accentuée l'action qui manifestera aux yeux de tous la volonté pacifique et libérale de la France.

Il en sera ainsi dans la lutte contre la ruine de la monnaie, qui compromettrait l'expansion économique et les progrès sociaux accomplis au cours des dernières années.

Mais être à vos côtés lorsque l'intérêt national l'exigera ne nous empêchera pas de garder notre totale liberté vis-à-vis de l'expérience gouvernementale que vous tentez.

C'est la raison pour laquelle, M. le Président du Conseil désigné, le groupe du Mouvement Républicain Populaire s'abstiendra dans le vote qui va s'ouvrir. »

Le gouvernement de M. Bourgès-Maunoury obtient la confiance de l'Assemblée par 240 voix contre 194, dans un scrutin personnel.

**Votent pour :** 91 SFIO (sur 100), 59 IPAS (sur 89), 8 paysans (sur 14), 27 radicaux valoisiers (sur 45), 12 UDSR-RDA (sur 22), 10 RGR (sur 13), les 13 radicaux dissidents, 12 républicains sociaux (sur 21), 2 MRP (sur 74), 6 non inscrits.

**Votent contre :** 138 communistes et progressistes (sur 149), 11 radicaux-valoisiers, 2 IOM, 2 IPAS, 2 paysans, 1 républicain social, 35 poujadistes, 3 non-inscrits.

**Au groupe MRP :**

**Votent pour :** Jegorel, Rakotvelo

S'abstiennent volontairement : 46

Ne prennent pas part au vote : 14

Sont absents par congé : 12